

Les parcours des personnes en psychiatrie et santé mentale - Première approche - Anap - Août 2015

01/08/2015

L'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (Anap) a publié une "première approche" des parcours des personnes en psychiatrie et santé mentale, en s'appuyant sur les expérimentations de trois régions, l'Auvergne, la Bretagne et le Nord-Pas-de-Calais. Est présentée une synthèse des principaux enjeux pour l'organisation des prises en charge et des accompagnements des personnes en psychiatrie et santé mentale. Sont détaillés « huit points-clés pour aborder les parcours en psychiatrie-santé mentale » : « 1. La régulation séparée des secteurs sanitaire et médico-social et social: une entrave à la visibilité des parcours - 2. La non-demande, face cachée paradoxale des parcours en psychiatrie et santé mentale - 3. Le handicap psychique, une réalité encore méconnue dans les pratiques des professionnels sanitaires et médico-sociaux - 4. La logique de placement prévaut sur celle de l'accompagnement des personnes - 5. L'attention portée au calibrage de l'offre s'exerce au détriment de la prise en considération des flux - 6. Le clivage hôpital/médecine de ville fragilise le parcours de soins des patients - 7. Hospitalo-centrée, l'organisation des soins peine à prendre en compte le patient dans son milieu de vie ordinaire 8. La faiblesse des outils de mesure fait obstacle à une objectivation du service rendu. »